

<https://dieppe-ouest.circonscription.ac-normandie.fr/?Les-parents-et-l-ecole-leur-mission>



# Les parents et l'école, leur mission

- Espace parents - Les parents et l'école -



Date de mise en ligne : mardi 5 mai 2015

---

Copyright © Circonscription de Dieppe Ouest - Tous droits réservés

---

## Sommaire

- [Parents et École](#)
- [Un rôle reconnu](#)
- [Un droit d'information et \(...\)](#)
- [Un droit de participation](#)

## Parents et École

Ils ont pour mission commune de réussir l'éducation des jeunes. Les parents d'élèves sont ainsi membres à part entière de la communauté éducative. Le dialogue avec les enseignants et l'ensemble des personnels permet d'assurer l'effectivité de leurs droits : droit d'information et d'expression, droit de participation.

## Un rôle reconnu

Le rôle des parents à l'École est reconnu par la loi et leurs droits garantis par des dispositions réglementaires précisant la nature de ces droits et les procédures prévues.

## Un droit d'information et d'expression

Le droit d'information donne aux parents d'élèves la possibilité d'être régulièrement informés du comportement de leur enfant et de ses résultats scolaires, notamment par l'intermédiaire du livret scolaire dans le 1er degré.

## Un droit de participation

Le droit de participation permet aux parents d'élèves de s'impliquer dans la vie de l'école ou de l'établissement. Tout parent d'élève, membre ou non d'une association de parents d'élèves, peut présenter une liste de candidats aux élections des représentants de parents d'élèves.